

Le PCHE au Québec

Bilan 1987-2007



20 ans de partenariat
au profit de la sauvagine
et de la biodiversité



Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine



Message du comité directeur du Plan conjoint des habitats de l'Est, Québec

C'est avec beaucoup de fierté que nous présentons le bilan des vingt premières années du Plan conjoint des habitats de l'Est au Québec. Ce programme, issu du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, a pour objet de protéger et de mettre en valeur les habitats des oiseaux aquatiques. Sa réalisation est une entreprise d'envergure en raison des grandes superficies impliquées, et surtout, de la distribution des milieux humides au Québec. Ceux des basses terres du Saint-Laurent subissent de grandes pressions reliées aux activités humaines, tout comme les petits milieux humides répartis çà et là sur le reste du territoire. Même si la tâche de les protéger est immense, le présent bilan démontre que la mise en commun de l'expertise et des ressources des partenaires du Plan a permis des accomplissements remarquables.

Les grands bénéficiaires de ces années d'efforts sont en premier lieu les espèces dont la vie dépend des milieux humides : canards, oies et bernaches, et de nombreuses autres espèces animales et végétales qui en constituent la richesse. Ce sont aussi les chasseurs, les pêcheurs, les piégeurs, les observateurs, les naturalistes et les randonneurs qui visitent ces milieux humides et s'en émerveillent.

Nous profitons de ce bilan pour remercier à nouveau les organismes et les propriétaires qui ont collaboré à l'un ou l'autre des nombreux projets réalisés au cours de ces vingt années.

Merci à tous nos partenaires

AbitibiBowater

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent

Agriculture Canada

AGTF-Bas-Saguenay-Charlevoix

Alcan

ALCOA (autrefois Aluminerie Luralco)

Association des sauvagins de la grande région de Québec

Association des sauvagins de la Rive-Nord

Association des sauvagins du Lac-Saint-Pierre

Association des sauvagins du

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Association minière du Québec

Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles (APEL)

Centre de recherche et d'éducation relative à l'environnement régional

Centre d'études de la forêt

Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre

Centre d'interprétation et de réhabilitation de Saint-Fulgence

Centre québécois du droit de l'Environnement

Comité de citoyens de Pointe-Fortune

Comité du marais de Kingsbury

Congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises)

Conseil de bassin de la rivière Rimouski

Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

Conseil régional de l'environnement – Région de la Capitale-Nationale

Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne

Corporation de gestion CHARMES

Corporation de gestion du Petit marais de Saint-Gédéon

Corporation de la Commune de l'île Dupas

Éco-Nature de Laval

Famille Romano

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Québec

Fondation EJLB

Fondation Héritage Faune

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Fondation PEW

Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel

Fonds d'action québécois pour le développement durable

Forêt Saint-Donat

Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent

Garde côtière canadienne

Gestion communautaire Guérin

Groupement forestier Beauce Sud

Groupement forestier Baie-des-Chaleurs

Groupement forestier du Pontiac

Groupement forestier et agricole de Beauce Sud inc.

Héritage Saint-Bernard

Horizon multiresources inc.

Hydro-Québec

Industries James Maclaren

Initiative boréale canadienne

Institut de recherche et de développement agroalimentaire

Intertape Polymer Group

Les amis de la Grande plée Bleue

Minéraux Noranda

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Ministère du Développement durable, de

l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

Ministère des Pêches et Océans Canada

MRC de Charlevoix

MRC du Haut-Richelieu

Municipalité de Baie-du-Febvre

Municipalité de Pointe-aux-Trembles

Municipalité de Saint-Fulgence

Municipalité de Saint-Gédéon

Nature Action de Boucherville

Option Verte

Programme d'intendance pour l'habitat des espèces en péril

RAPPEL

Société d'aménagement de la Baie Lavallière (SABL)

Société d'aménagement et de protection de l'île

aux Pommes

Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL)

Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles (SCIRBI)

Société de conservation de la baie de l'Île-Verte (SCOBIV)

Société de conservation de Saint-Barthélemy

et Saint-Joseph-de-Maskinongé (SCOBAJM)

Société de mise en valeur de la Commune de

Baie-du-Febvre (SOMICO)

Société des traversiers du Québec

Société Duvetnor

Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

Société sylvicole de la Haute-Gatineau

Université de Sherbrooke

Université du Québec à Montréal

Université du Québec à Trois-Rivières

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Université Laval

Ville de Beaconsfield

Ville de Boucherville

Ville de Châteauguay

Ville de Léry

Ville de Maple Grove

Ville de Montréal

Ville de Sherbrooke

Ville de Terrebonne

Tous les propriétaires de terrains privés qui se sont associés directement ou indirectement aux activités du Plan.

Les organismes américains suivants :

Vermont Fish and Wildlife Department

New Jersey Division of Wildlife

Georgia Wildlife Resources Division

New York Department of Environmental Conservation

West Virginia Division of Natural Resources

Pennsylvania Game Commission

20 ans de partenariat au Québec

Les origines et les objectifs du Plan et du PCHE

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (Le Plan) découle d'une entente entre les États-Unis et le Canada, signée en 1986, à laquelle s'est joint le Mexique en 1988. Le Plan, dont les objectifs sont la protection et l'accroissement des ressources en sauvagine, est fondé sur le principe de plans conjoints appliqués à une échelle géographique. L'un de ces plans porte sur la protection des habitats de la sauvagine et couvre les six provinces de l'est du Canada. Il s'agit du Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) auquel participe le Québec.

Le PCHE a permis de mettre en synergie les ressources et les connaissances de plusieurs organismes ayant une expertise dans la protection de la sauvagine et des milieux humides. Au Québec, il implique un partenariat entre le ministère québécois des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), la Fondation de la faune du Québec (FFQ), Environnement Canada/Service canadien de la faune (SCF), Canards Illimités (CI) et Habitat Faunique Canada (HFC). En 2003, Conservation de la nature Canada (CNC), par le biais de sa division québécoise, s'est joint aux partenaires précédents. De nombreux autres organismes et propriétaires privés ont aussi collaboré à des projets précis. L'action des vingt dernières années a particulièrement porté sur la protection des habitats et la restauration des milieux humides bordant le fleuve Saint-Laurent, la rivière des Outaouais, et la rivière du Saguenay, ainsi que les basses terres de l'Abitibi.

Le travail a porté ses fruits...

En 20 ans, près d'une centaine d'organismes ont mis l'épaulé à la roue pour réaliser plus de 130 projets. Ce bilan québécois reflète la variété des interventions tout autant que la contribution de chaque partenaire. Il témoigne, par l'intermédiaire de certains projets, du travail de protection et d'intendance, d'aménagement, de recherche et d'évaluation, ainsi que de mise en valeur récréo-éducative effectué au cours de cette période. Il démontre également un souci constant de contribuer à la protection de la biodiversité tout en étant axé sur l'habitat de la sauvagine. Au cours des années, des efforts de plus en plus grands ont été consacrés à la protection d'autres ressources des milieux humides, dont les oiseaux non gibiers, les poissons, les amphibiens, les reptiles, ainsi que les plantes rares.



Canards Illimités



Canards Illimités



Le marais Antoine en Abitibi



Canards Illimités

Ce marais, localisé dans la municipalité de Roquemaure, à l'embouchure de la rivière Antoine, est l'un des plus beaux marais de l'Abitibi. D'une superficie de 284 ha, il a vu sa productivité en sauvagine chuter considérablement à la suite de la construction d'un barrage hydroélectrique sur le lac Abitibi.

Un aménagement bien intégré

Le projet de protection et de restauration, réalisé en 1995, a requis des négociations avec 54 propriétaires. La signature d'ententes de conservation a assuré une protection à long terme sur 525 ha de milieux humides et de terres hautes adjacentes favorables à l'avifaune. L'aménagement d'un ouvrage de régulation du niveau d'eau et d'une passe migratoire a permis de recréer des conditions favorables aux oiseaux et aux poissons. Une frayère à doré y a été aménagée, et une traverse pour les embarcations légères facilite l'accès au marais.

Une richesse pour la région

Plus de 130 espèces d'oiseaux ont été répertoriées dans le marais, dont le râle jaune,

une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, et la grue du Canada, qui s'y reproduit à l'occasion. Le grand brochet, la perchaude, la laquaiche aux yeux d'or et la lotte ont vu leurs conditions de reproduction et d'alimentation s'améliorer.

Un lieu d'observation recherché

Un sentier d'interprétation a été aménagé grâce à une subvention du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, avec l'aide de la municipalité de Roquemaure et de son Comité d'aide au développement. Le sentier permet de mieux faire connaître aux visiteurs la grande richesse de ce milieu. ■

Les marais de la rivière des Outaouais



Canards Illimités

La rivière des Outaouais entre Gatineau et Carillon est particulièrement propice aux oiseaux migrateurs. Elle est ponctuée de baies et de zones humides où se concentrent des milliers de bernaches et de canards en migration. Elle constitue une des zones de reproduction de la sauvagine les plus réputées au Québec. Dès le début des années 70, ces terres ont retenu l'attention d'organismes gouvernementaux et privés soucieux de les conserver.

Un complexe de milieux humides à sauvegarder

Les acquisitions par la Fondation de la faune et Canards Illimités et les ententes de conservation signées par CI ont permis de protéger les plus beaux milieux humides. Le maintien de niveaux d'eau propices à la faune a été réalisé grâce à l'aménagement d'ouvrages de régulation du niveau d'eau. La protection des terres hautes adjacentes et l'élaboration des plans de gestion agricoles ont apporté des améliorations considérables

tant sur le plan de la qualité des habitats de nidification des canards que des zones d'alimentation des bernaches au cours des arrêts migratoires. La liste des projets réalisés est impressionnante : marais de Thurso, baie McLaurin, marais aux Massettes, marais des Laïches, marais aux Grenouillettes, ruisseau Trépanier, baie Clément, marais de Templeton...

Un plan d'action concertée

Un plan d'action pour la protection et la mise en valeur des milieux humides de l'Outaouais a été lancé en 1999. Les quatre volets du plan ont tous été réalisés : la protection de territoires additionnels par acquisition et signature d'ententes de conservation, l'aménagement et la restauration

de plusieurs milieux humides, la mise en place d'un plan de gestion agricole compatible avec la faune, ainsi que la création d'accès aussi bien terrestres qu'aquatiques pour la chasse à la sauvagine et autres activités de plein air. Plus de 2,2 millions de dollars ont été investis dans ces projets. ■



Le refuge faunique Marguerite-d'Youville en Montérégie

Une entente de protection

Cette île, fort convoitée par les promoteurs immobiliers, risquait de perdre sa vocation faunique. C'est pour maintenir cette vocation, qu'en 1993, la Fondation de la faune signait une entente de conservation avec la Congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal et la Ville de Châteauguay pour protéger les milieux humides de l'île sur une superficie de 223 hectares.

lanthe, offrent à la faune un complexe de milieux humides propices à plus de 210 espèces d'oiseaux, 18 espèces de mammifères, 11 espèces d'amphibiens et de reptiles et 25 espèces de poissons. Plus de 450 espèces de plantes dont 11 en situation précaire ont été répertoriées sur ces terres.

La surveillance et la mise en valeur du site ont été confiées à Héritage Saint-Bernard, un organisme local qui a aménagé des sentiers et organise diverses activités à caractère éducatif. ■

De l'eau pour les oiseaux et les poissons

Trois segments de la plaine inondable ont été aménagés en vue de conserver l'eau à l'été et à l'automne. Canards Illimités a créé des conditions favorables à l'élevage des canards et à l'alevinage des poissons sur une superficie de 104 ha.

Une biodiversité exceptionnelle

Les terres hautes, caractérisées par une érable à caryer et une chênaie à chêne bicolore, et les zones marécageuses, colonisées par les quenouilles, le rubanier et le cépha-

La congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises) a protégé l'île Saint-Bernard depuis qu'elle en est propriétaire. Située à l'embouchure de la rivière Châteauguay sur la rive sud du lac Saint-Louis, cette île comprend la plus importante plaine inondable encore intacte de la grande région de Montréal. C'est particulièrement au cours de la crue printanière que les parties basses de l'île attirent le plus d'espèces d'oiseaux et de poissons. Au moment du retrait de l'eau à la fin du printemps, la majorité des espèces devaient auparavant quitter le milieu.



Canards Illimités



Canards Illimités



La tourbière du lac à la Tortue en Mauricie



Conservation de la nature Canada

Un don écologique

En 2005 et 2006, la compagnie Abitibi Consolidated Inc. a fait don à Conservation de la Nature Canada (CNC) de 1 397 hectares de cette tourbière. Cette superficie maintenant protégée s'ajoutait aux 372 hectares déjà protégés par CNC et aux 671 hectares protégés par un statut de réserve écologique.

tourbe menacent plusieurs de ces tourbières et les projets de conservation, tels que celui de la tourbière du Lac à la Tortue, permettent de freiner la perte de ces précieux habitats. ■

Un milieu unique

La tourbière du Lac à la Tortue est la plus vaste zone humide en milieu terrestre de l'écorégion de la vallée du Saint-Laurent et du lac Champlain. Ce grand complexe de 6 633 hectares comprend des marais, des tourbières arbustives, des tourbières boisées et des boisés tourbeux. Plusieurs espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables y ont été recensées.

Un habitat de nidification

L'importance des tourbières du Québec méridional pour la sauvagine n'a été démontrée que récemment. Elles sont recherchées par les canards pour nicher, plus particulièrement par le canard noir. Bien que la densité des nids y soit faible, le succès de la reproduction est généralement élevé. Par contre, les activités d'exploitation de la



Canards Illimités



Le marais Réal-D.-Carbonneau en Estrie



CHARMES

Appelé à disparaître

Le marais Réal-D.-Carbonneau, autrefois appelé marais Saint-François, est l'un des rares milieux humides localisés dans les limites de la ville de Sherbrooke. D'une superficie de 30 hectares, ce marais a été sévèrement affecté par la construction d'un boulevard. Un assèchement graduel a été constaté et la qualité du marais s'est détériorée tant pour la reproduction que pour les arrêts migratoires de la sauvagine.

Une mobilisation des gens du milieu

Au début des années 1990, la Corporation de gestion CHARMES a entrepris des démarches auprès de Canards Illimités et de la Ville de Sherbrooke pour restaurer et protéger ce site. Il en est résulté la signature d'une entente de conservation entre CI et la Ville.

Un marais en meilleure santé

Des ouvrages de régulation du niveau d'eau installés en 1997 par Canards Illimités ont permis d'améliorer les conditions de vie des oiseaux aquatiques et de nombreuses autres espèces associées à ce marais.



Un milieu accessible au public

La corporation CHARMES, à l'aide de la participation financière de plusieurs partenaires, a réalisé divers aménagements pour faciliter le contact du public avec la flore et la faune : installation de sentiers sur pilotis,

de belvédères et d'une tour d'observation. Cet organisme offre également des activités éducatives au public, plus particulièrement aux groupes scolaires. ■

Le marais Léon-Provancher, dans la Capitale-Nationale

Une mise en valeur réussie

En 1996, les partenaires du PCHE confiaient les titres de propriété à la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, qui s'est engagée à protéger le territoire et à le mettre en valeur. Le public y a maintenant accès gratuitement. Des journées d'initiation à la chasse à la sauvagine pour les jeunes y sont organisées par l'Association des sauvaginaires de la grande région de Québec. Des activités éducatives pour les groupes scolaires s'y tiennent également avec la collaboration de la Maison Léon-Provancher.

Un aménagement pour les canards

La clairvoyance de chasseurs de canards est à l'origine de l'aménagement d'un des sites d'observation de la sauvagine les plus recherchés dans la région de la Capitale-Nationale. À la suite de leurs représentations, un territoire de 125 hectares a été acquis par la Fondation de la faune dans le cadre du PCHE et 19 hectares ont été aménagés par Canards Illimités. La création d'un marais muni d'un ouvrage de régulation du niveau d'eau procure aux oiseaux aquatiques un habitat de reproduction de haute qualité.

Un site d'observation fort couru

Par sa grande diversité en oiseaux aquatiques, le marais Léon-Provancher est un des lieux de rendez-vous privilégiés des observateurs d'oiseaux durant les migrations. La richesse de sa flore et l'abondance des amphibiens, des passereaux et de certains groupes d'insectes, comme les odonates, en font un paradis pour les amateurs de nature. ■



Canards Illimités

Gilles Lacroix



Les battures de Saint-Fulgence au Saguenay-Lac-Saint-Jean



Le Saguenay et les conditions de sédimentation ont permis la création d'un habitat recherché par la sauvagine et connu depuis fort longtemps des ornithologues attirés par la présence du râle jaune, du bruant de Nelson et des bernaches en migration.

Les battures sont maintenant contrôlées et une chasse bien encadrée y est autorisée.

Des sentiers et postes d'observation

Des infrastructures d'accès, comprenant des sentiers et belvédères, ont été aménagées et facilitent le contact avec une flore riche de plus de 175 espèces et une faune aviaire de plus de 242 espèces. Le Centre d'Interprétation des Battures et de Réhabilitation des Oiseaux de Saint-Fulgence est maintenant gestionnaire du territoire, qui a été transféré à la municipalité. Il organise diverses activités comme la Journée de la Bernache, en mai, alors que de 6 000 à 9 000 bernaches du Canada y sont observées. ■

Un site maintenant protégé

La création du refuge faunique des Battures de Saint-Fulgence, en 2006, est le résultat de nombreuses années d'efforts et d'une belle concertation régionale consacrant la vocation de ce territoire acquis par la Fondation de la faune et aménagé par Canards Illimités. S'étendant sur une superficie de 290 hectares, le refuge comprend notamment un marais intertidal et des terres hautes propices à la nidification. Les activités qui constituaient une menace à l'intégrité du milieu

Un milieu unique

Les rives de la rivière Saguenay sont en général peu propices aux oiseaux aquatiques. Font exception les battures de Saint-Fulgence où une vache littorale a favorisé la naissance d'un marais saumâtre. La rencontre des eaux douces et salées du Sague-

Canards Illimités



L'Isle-Verte dans le Bas-Saint-Laurent



Une grande portion des marais salés de L'Isle-Verte sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent a perdu de son attrait pour les oiseaux migrateurs à la suite de la construction de digues et d'aboiteaux durant la première moitié du XX^e siècle. Plusieurs terres récupérées pour l'agriculture ont par la suite été laissées à l'abandon. Elles ont été acquises par le Service canadien de la faune au cours des années 1970 et incorporées dans la Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte.

Retour à leur vocation d'origine

Canards Illimités a réalisé plusieurs aménagements pour redonner à ce milieu sa vocation première : mise en eau de rigoles et de fossés, création de marais permanents, implantation d'un couvert de nidification et gestion des pratiques agricoles. C'est donc 114 hectares additionnels qui sont maintenant disponibles pour la sauvagine dans ce secteur.

Canards Illimités

Un important site de reproduction du canard noir

Le canard noir a pu profiter de ces aménagements et récupérer une partie des habitats qu'il avait perdus. Plusieurs autres espèces dont la sarcelle d'hiver, la sarcelle à ailes bleues, le canard colvert et le bihoreau gris, profitent des secteurs mis en eau. Par ailleurs, la gestion des pratiques agricoles mises de l'avant par CI a permis de limiter les dommages aux cultures par la grande oie des neiges et d'apaiser les tensions entre les agriculteurs et les ornithologues. ■



Canards Illimités



Canards Illimités



Le marais de la Baie au Chêne en Gaspésie



Remarquable par sa biodiversité

La baie au Chêne, aussi connue sous le nom de marais Alexander, est un site d'une extraordinaire richesse. Elle couvre 433 hectares et est composée d'un complexe de milieux humides traversé par la rivière du Loup et de nombreux ruisseaux. Un vaste marais intertidal, une tourbière et de nombreux étangs à castors en font un lieu recherché par les oiseaux migrateurs et les mammifères.

Un milieu enfin protégé

Considérée comme l'un des plus beaux milieux humides de l'est du Québec, la baie au Chêne est protégée depuis 2006. Le gouvernement du Québec et Canards Illimités se sont associés pour réaliser l'acquisition des terres, moyennant une contribution financière de la Fondation EJLB et la collaboration de la municipalité de Pointe-à-la-Croix. Deux espèces menacées ou vulnérables profitent de cette protection : un passereau, le bruant de Nelson, et une plante, la sagittaire à sépales dressés sous-espèce de l'estuaire, qui n'est présente que dans deux estuaires de la baie des Chaleurs, dont celui de la rivière du Loup.

Un apport à l'écotourisme

Un sentier d'interprétation de neuf kilomètres a été aménagé par la municipalité de Pointe-à-la-Croix, donnant accès aux gens de la région et aux visiteurs saisonniers. ■



Line Couillard, MDDEP

Canards Illimités



Les milieux humides du lac Saint-Pierre



Canards Illimités

Avec les cent îles qui forment son delta et ses immenses plaines inondables, le complexe des milieux humides du lac Saint-Pierre est sans contredit le milieu le plus riche pour la sauvagine dans le sud du Québec. Son importance internationale a été reconnue en 1998 lorsque le lac Saint-Pierre a été désigné site Ramsar en vertu de la Convention internationale relative aux zones humides. Ses grands herbiers, ses marais parsemés de petites mares, ses vastes érablières argentées et ses prairies inondables rassemblent les conditions favorables tant à la sauvagine qu'à une grande variété de poissons, d'oiseaux et d'amphibiens. Ce n'est pas par hasard que la plus grande héronnière du Québec s'y trouve.

Les projets de récupération des plaines inondables à des fins agricoles au début des années 1980 sont à l'origine des interventions de protection, de restauration et de mise en valeur réalisées dans le cadre du PCHE : la baie de Lavallière, Nicolet, la commune de Baie-du-Febvre, le complexe agrofaunique de Baie-du-Febvre et la baie Saint-François, sur la rive sud du lac Saint-Pierre; les marais de Saint-Barthélemy/Saint-Joseph-de-Maskinongé et de Pointe-à-Caron, sur la rive nord; l'île de Grâce, l'île Dupas, l'île du Moine, l'île du Milieu et l'île des Barques, dans les îles de Berthier-Sorel. Ces projets ont mis en cause plusieurs municipalités et organismes du milieu.

Acquisitions et ententes de conservation

Sur l'ensemble de la rive sud du lac Saint-Pierre, ce sont 1021 hectares de milieux humides qui ont été protégés; les projets les plus importants étant ceux de Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud et de la Commune de Baie-du-Febvre. Sur la rive nord, les acquisitions et ententes de conservation ont couvert 506 hectares notamment dans le cadre des projets Saint-Barthélemy/Saint-Joseph-de-Maskinongé, dont le territoire a été acquis par la Fondation de la faune. Dans les îles de Berthier/Sorel, des superficies importantes ont été protégées.

Restauration d'habitats détériorés

Parmi les nombreux travaux d'aménagement entrepris par Canards Illimités, retenons la construction d'ouvrages de régulation du niveau d'eau, l'installation d'unités de pompage pour gérer le retrait des eaux en fonction des besoins de la faune et de l'agriculture, l'installation de passes à poissons, la gestion des cultures et le confinement du bétail pour protéger les berges. Dans chacun des projets, des efforts ont été déployés pour tenir compte des exigences propres à tous les groupes d'espèces qui dépendent des milieux humides pour leur survie.

Des retombées pour les collectivités

Les interventions entreprises dans le cadre du PCHE ont contribué à faire du lac Saint-Pierre l'un des sites les plus réputés pour sa faune et la pratique des activités de chasse, de pêche et d'observation. De nombreux accès ont été créés, des tours d'observation ont été installées et des activités d'interprétation sont offertes. Les retombées économiques de ces réalisations profitent maintenant aux municipalités riveraines.



Canards Illimités



MRNF



Canards Illimités



Suivi et évaluation



Canards Illimités

Grâce aux recherches entreprises dans le cadre du volet Suivi et évaluation du PCHE, la mise en œuvre de nouvelles approches d'aménagement intégré ont permis de cibler des territoires offrant le potentiel le plus intéressant pour la sauvagine. Voici quelques exemples des travaux entrepris.

La distribution des milieux humides

Un inventaire de la sauvagine au cours de la période de reproduction a fourni les renseignements sur la densité des couples nicheurs dans les basses terres du Saint-Laurent, de l'Abitibi et du lac Saint-Jean. Un modèle conçu pour prédire la densité des couples a permis de produire une carte des habitats potentiels au Québec et de cibler les secteurs d'intervention les plus prometteurs.

Le potentiel du milieu forestier

Une étude réalisée en milieu forestier a porté sur l'effet de la coupe à blanc sur l'utilisation de l'habitat par la sauvagine. Plus de 32 000 observations de couples nicheurs ont été analysées en fonction de sept grands types de milieux humides et aquatiques et de six types de milieux riverains. Les données ont révélé l'importance des petites étendues d'eau et des ruisseaux pour la

reproduction de la sauvagine. L'effet local et à court terme (environ quatre ans) des coupes forestières sur les populations de canards nichant dans des cavités d'arbres et des espèces nichant au sol a également été évalué. Aucun effet négatif n'a été détecté chez les espèces cavicoles, alors qu'un effet positif semble avoir eu lieu chez la bernache du Canada et la sarcelle d'hiver, deux espèces nichant au sol. Cette étude appuie l'hypothèse de la résilience des espèces de sauvagine face à un certain niveau de perturbation résultant de la récolte forestière au Québec.

Des plans d'aménagement de milieux humides aquatiques et riverains en milieu forestier ont été réalisés pour des territoires situés au Saguenay, à la Forêt Montmorency, dans Charlevoix et en Mauricie. Ces plans s'appuient sur une cartographie fine des milieux humides et une approche de zonage à trois échelons : la conservation, l'utilisation intensive et l'approche écosystémique.

Nidification et pratiques agricoles

Des inventaires ont été entrepris dans les îles de Varennes de 1992 à 1994 pour évaluer l'impact des modalités de régie du pâturage et des ensemencements de couverts denses sur les canards et les passereaux nichant au sol. Ils ont débouché sur des projets de régie du pâturage sur certaines îles.

Une caractérisation des habitats de nidification et d'élevage dans le bassin de la rivière Boyer a aussi été entreprise pour comprendre les contraintes auxquelles la sauvagine est confrontée en milieu agricole et trouver des avenues pour accroître le succès de la reproduction. L'importance des étangs de ferme et des bandes riveraines a été mise en lumière et des recommandations quant à leur aménagement ont été formulées.

Inventaires de la biodiversité

Dans tous les nouveaux projets de protection et de restauration de l'habitat de la sauvagine, une attention particulière est maintenant portée sur l'inventaire des espèces menacées et des espèces autres que la sauvagine. Ces renseignements permettent de mieux intégrer leurs besoins au moment de l'élaboration des projets de restauration.

La gestion de l'eau pour les poissons

Les marais aménagés le long du Saint-Laurent sont fréquentés par 37 espèces de poissons et constituent des sites de frai et d'alevinage très productifs, particulièrement pour la perchaude. Les recherches entreprises dans le cadre du PCHE ont permis d'améliorer la gestion de l'eau pour accroître de façon substantielle la production de ces milieux. Cette gestion consiste en premier lieu à prolonger la période d'inondation printanière. Elle favorise l'accélération du réchauffement de l'eau, assure un niveau d'eau facilitant l'accès aux meilleurs sites de frai et prévient l'assèchement des œufs et des larves. Une vidange partielle de l'eau en juin permet d'évacuer la production des jeunes poissons et une partie des adultes frayeurs hâtifs. Une vidange complète l'automne assure l'évacuation quasi complète des poissons. Elle est suivie d'une remise en eau par les précipitations automnales et par la nappe phréatique, permettant au rat musqué de s'installer pour l'hiver et aux chasseurs de sauvagine de profiter du marais.

À l'île du Moine, ces travaux ont démontré que la production de crapets-soleil et de barbottes brunes est parmi la plus élevée du Québec. L'automne, des taux de sortie des poissons de l'ordre de 96 % y ont été observés. ■



Mise en valeur et éducation



ASGRQ

Éducation des jeunes chasseurs au marais Léon-Provancher

Dans le cadre des Journées de la relève des chasseurs de sauvagine organisées par les associations membres de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, un programme d'éducation des jeunes à la chasse

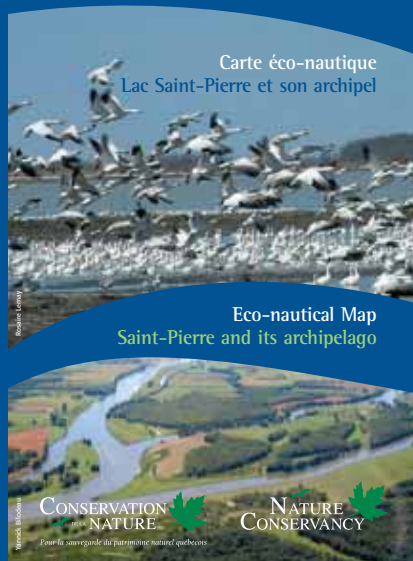
à la sauvagine a été mis sur pied par l'Association des sauvaginaires de la grande région de Québec (ASGRQ) en collaboration avec les partenaires du PCHE. Des jeunes de 12 à 17 ans reçoivent annuellement des cours de formation sur les bonnes pratiques de chasse et sur la conservation de la sauvagine et de ses habitats. CI leur remet gratuitement une trousse pédagogique qui comprend, entre autres «Le guide pour les jeunes sauvaginaires sur la chasse et la conservation». Les apprentis chasseurs, après avoir complété leur formation avec succès, expérimentent leur première journée de chasse au marais Léon-Provancher en compagnie d'un moniteur bénévole. On estime qu'en cinq ans, c'est plus de 1000 jeunes qui devraient bénéficier de la trousse et de la formation dans le cadre des Journées de la relève au Québec.

Plans de mise en valeur récréo-éducatifs

La majorité des territoires acquis dans le cadre du PCHE et dont la gestion a été déléguée a fait l'objet de la préparation de plans de mise en valeur récréo-éducatifs. Ces plans permettent la mise en place harmonieuse d'activités destinées au public, telles que l'observation d'oiseaux en migration, la randonnée pédestre et la chasse contrôlée, tout en protégeant l'intégrité du milieu. Sur plusieurs sites, des postes d'accueil et des plates-formes d'observation ont été installés, et des sentiers facilitent un meilleur contact avec le milieu naturel. Là où les conditions le permettaient, des circuits cyclables et nautiques ont été aménagés. ■

Campagne de sensibilisation EAUsez comprendre, EAUsez changer

EAUsez comprendre,
EAUsez changer!



Canards Illimités

En 2006, Conservation de la Nature, en collaboration avec le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, a entrepris un vaste programme de sensibilisation des utilisateurs du lac Saint-Pierre à la protection des milieux humides. Les plaisanciers ont particulièrement été visés. Une carte éco-nautique a été réalisée et distribuée à 4 627 personnes. De plus, 1 694 plaisanciers ont été rencontrés par des agents de sensibilisation collaborant au projet. Des panneaux d'information ont été installés sur 11 sites stratégiquement choisis tant sur la rive nord que sur la rive sud.

Des journées d'animation avec le Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel ont été offertes aux jeunes fréquentant les camps de jour de la Ville de Sorel-Tracy. Mis en contact étroit avec les milieux humides, ils ont pu en observer les principales composantes tout en étant sensibilisés aux diverses problématiques liées à leur conservation. ■

Les perspectives pour les prochaines années

L'acquisition de milieux humides importants pour la sauvagine se poursuivra, d'une part pour compléter certains projets déjà amorcés, et d'autre part pour protéger de nouveaux territoires ciblés dans les travaux de planification écorégionale.

L'aménagement d'habitats sera orienté principalement vers la restauration des aménagements réalisés par le passé. Certains ouvrages de contrôle du niveau d'eau ont plus de vingt ans et nécessitent une mise à niveau. Le concept de chaque aménage-

ment sera revu pour les rendre plus productifs pour la sauvagine et intégrer davantage les besoins des autres espèces, en particulier les poissons. ■

Un projet en cours de réalisation : Ruisseau de Feu

Une approche de développement intégrée

Après de nombreuses années d'études et de négociations, une entente a été signée en février 2007 entre les partenaires du projet : le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), la Ville de Terrebonne, un promoteur immobilier et Canards Illimités. Il s'agit du plus important projet du Grand Montréal, où le développement résidentiel et la conservation de milieux naturels seront intégrés. Les promoteurs du vaste ensemble résidentiel ont cédé 52 hectares pour protéger les milieux humides, et CI a reçu un important don écologique de la famille Romano, propriétaire d'une partie des terres.

Une restauration nécessaire

La restauration sur plus de 100 ha comporte un volet sur l'amélioration de l'habitat du poisson. Les travaux seront réalisés grâce à un adoucissement du profil des berges du

ruisseau de Feu et à la construction de trois voies migratoires pour les poissons. L'installation d'une station de pompage, la création d'un marais et la plantation de 25 000 arbres favoriseront la reproduction de la sauvagine et les arrêts migratoires. CIC, le MRNF, la Fondation Hydro-Québec pour l'Environnement et la Ville de Terrebonne investiront plus de 1,5 million \$ dans ce projet de 2007 à 2010. Ces travaux favoriseront une faune et une flore plus abondantes et diversifiées, au plus grand profit des observateurs, des randonneurs et des pêcheurs. La mise en valeur se fera par la suite graduellement, en fonction du Plan de conservation et de mise en valeur pour ce site. ■



Canards Illimités

Les milieux humides du ruisseau de Feu sont constitués de terres inondables dont la majorité a été transformée au fil des ans par les activités agricoles, notamment par la culture du maïs. Jusqu'à tout récemment, un projet de développement résidentiel et commercial d'envergure menaçait une partie de cette plaine inondable. Ces terres, malgré leurs contraintes pour la faune dans leur état actuel, possèdent un potentiel écologique élevé.



Benoît Audet



La restauration de la baie de Lavallière



Un vieillissement accéléré

Les études réalisées en 2006 ont permis de documenter un vieillissement accéléré de l'écosystème. Une fermeture progressive de la végétation et une hausse du fond des canaux, consécutives aux apports de sédiments provenant des terres agricoles situées en amont, ont rendu les conditions de vie de la sauvagine et des poissons de moins en moins favorables. À peine 10 % de la superficie du marais est maintenant considérée de bonne qualité pour les oiseaux aquatiques. Des plantes envahissantes comme le roseau commun ont aussi trouvé des conditions propices à leur développement et mettent en péril les autres espèces caractéristiques de ce milieu.

Un nouveau concept d'aménagement

Canards Illimités et le MRNF travaillent à l'élaboration d'un nouveau concept d'aménagement pour restaurer cet habitat de prédilection pour la sauvagine et les poissons. La création d'ouvertures permanentes dans le marais, le creusage de nouveaux canaux et d'étangs et la lutte au roseau commun sont quelques-unes des avenues envisagées. Par contre, tant que les problèmes d'apports excessifs de sédiments dans le marais en provenance des milieux agricoles n'auront pas été réglés à la source, les travaux de restauration ne pourront être réalisés qu'en retrait du canal principal dans lequel circulent la majorité des sédiments. ■



SABL



Canards Illimités

La baie de Lavallière est un immense complexe de 900 hectares de milieux humides situé sur la rive sud du Saint-Laurent près de l'embouchure de la rivière Yamaska. Protégée depuis son acquisition au cours des années 1970, elle a fait l'objet de diverses phases d'aménagement, la principale consistant en la mise en place d'un ouvrage de contrôle du niveau d'eau en 1988.

Canards Illimités

Bilan 1987-2007

Conservation	Restauration		Protection	
	Habitats fauniques	Superficie (ha)	Coûts (\$)	Superficie (ha)
Aboiteau Girard	34	20 000	--	--
Archipel Dartmouth	--	--	24	4 400
Baie Brazeau	--	300	545	159 700
Baie Chapman	--	--	11	41 400
Baie Clément	--	--	36	111 500
Baie Clément Saint-Louis	--	--	386	285 300
Baie de Mille-Vaches	--	7 500	29	117 300
Baie de Lavallière	--	45 400	18	134 249
Baie McLaurin	--	--	416	1 566 755
Baie St-François	--	--	10	23 000
Baie-du-Febvre (Nicolet-Sud)	251	1 017 550	425	544 443
Battures de St-Augustin	--	--	257	51 600
Battures de Saint-Fulgence	63	87 050	68	397 013
Bécancour	110	66 000	--	--
Bégin	--	--	6	42 000
Boisbriand	6	3 500	--	--
Boisé Angell	--	--	«en cours»	46 300
Bras-Mort Rivière Boyer	1	3 000	--	--
Breckenridge	--	--	162	100 750
Commune de Baie-du-Febvre	62	500 000	326	50 000
Côte-de-Beaupré	--	--	97	97 500
Étang Dollard	--	--	12	53 000
Grande plée Bleue	--	--	490	350 600
Île à l'Aigle	--	--	50	94 000
Île aux Alouettes	6	14 000	11	950
Île aux Cerfueils	--	--	25	73 500
Île aux Fraises	7	85 000	7	0
Île aux Grues	--	--	50	21 600
Île aux Lièvres	--	--	--	22 000
Île aux Oies	194	90 000	--	--
Île aux Pommes	26	70 000	60	--
Île Bouchard	128	37 700	43	26 000
Île d'Orléans	--	--	--	17 000
Île de Grâce	--	650	262	697 600
Île des Barques	62	120 000	--	--
Île du Milieu	--	850	188	430 268
Île du Moine	509	347 700	--	1 700
Île Dupas	524	868 000	700	--
Île Lacroix	--	--	--	730
Île Lapierre	--	--	29	20 000

Conservation	Restauration		Protection	
	Habitats fauniques	Superficie (ha)	Coûts (\$)	Superficie (ha)
Île Marie	51	82 000	45	86 000
Îles du Pot à l'Eau-de-Vie	45	106 000	58	--
Îles Les Pèlerins	234	18 000	234	--
Joyal	--	--	5	1 900
Kamouraska	1	6 000	17	81 620
L'Isle Verte	114	155 000	59	--
Lac à Bégin	8	6 700	--	--
Lac au Foin	19	46 200	--	--
Lac Bostonnais	1 490	215 000	1490	--
Lac Brompton	--	--	160	102 800
Lac Brompton Sud	--	--	30	118 000
Lac Leverrier	170	134 000	222	--
Lac Mud	220	81 000	304	--
Lac Saint-Charles	--	--	67	142 200
Lafranchise	--	--	117	120 600
Lanthier	--	7 500	--	--
Longue-Pointe	93	155 000	114	251 276
Marais Antoine	525	322 000	--	--
Marais aux Grenouillettes	69	132 900	--	--
Marais Beauharnois	461	516 400	200	--
Marais Cléricy	22	71 000	33	--
Marais de la Baie au Chêne	--	--	426	498 000
Marais des Graves	35	45 000	--	--
Marais des Laïches	250	128 000	--	--
Marais Double	14	83 000	55	--
Marais Drummondville	51	28 000	--	--
Marais du Cap	34	85 000	--	--
Marais Fabre	4	35 000	12	--
Marais Fantom	3	23 000	15	--
Marais Fiske	47	87 000	60	--
Marais forestier de l'Estrée	--	--	36	30 000
Marais forestier du Bas-Saint-Laurent	--	--	1414	15 600
Marais forestier du bassin de la rivière Chaudière	--	--	3395	150 000
Marais forestiers de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent	--	--	438	78 000
Marais forestiers (20 autres projets)	--	--	1920	348 000
Marais Guay	1	4 800	--	--
Marais Ippersiel	4	70 000	15	--
Marais Katevale	--	3 500	65	133 100

Suite page suivante ▼



Bilan 1987-2007 (suite)

▼ Suite de la page précédente

Conservation	Restauration		Protection	
	Habitats fauniques	Superficie (ha)	Coûts (\$)	Superficie (ha)
Marais Léon-Provancher	95	183 000	124	175 490
Marais Madore	20	28 000	79	--
Marais Manneville	13	71 000	33	--
Marais Nymphéa	19	50 000	41	--
Marais Perdrix	27	75 000	46	--
Marais Peter-Curry	3	62 400	14	--
Marais Réal-D.-Carbonneau (Saint-François)	22	61 000	--	--
Marais Snake Creek	40	85 000	67	--
Marais Stadacona	11	70 000	63	--
Marais Ste-Angèle	--	--	6	35 100
Marais Thiballier	24	113 000	41	
Marécage des Scots	--	--	--	6 000
Montesson	225	36 000	--	--
Oie Blanche	87	106 000	--	--
Outaouais accès	--	70 200	--	--
Petit marais Saint-Gédéon	--	--	114	357 430
Petite Ferme (Cap Tourmente)	23	161 100	--	--
Petite Presqu'île	9	6 000	--	--
Plaine Checkley (T. Sept-Îles)	--	--	30	54 600
Pointe à Caron	--	--	65	125 400
Pointe au Boisvert	--	--	--	500
Pointe Fortune	--	--	25	46 300
Pointe-aux-Cèdres	--	--	117	75 000
Pointe-aux-Outardes	--	--	--	2 000
Pointes Hébert et Goyette	13	54 500	13	62 000
Quyon	--	--	22	17 000
Ragueneau	10	22 500	--	--
Refuge faunique Marguerite-d'Youville	104	436 700	206	87 700
Rigolet	17	25 000	--	--
Rivière des Mille-Îles	--	--	62	189 900
Rivière du Sud	--	235 000	332	1 165 500
Rivière Marguerite	17	123 300	40	3 600
Rivière Outaouais	--	15 000	90	200 000
Rivière-aux-Pins	21	353 320	--	365 400
Rivière-aux-Vases	19	6 300	--	--
Rousseau	--	10 000	--	--
Ruisseau Bleury	--	--	--	19 000
Ruisseau de Feu	--	--	42	1 176 000
Ruisseau des Aulnages	--	10 500	--	--

Conservation	Restauration		Protection	
	Habitats fauniques	Superficie (ha)	Coûts (\$)	Superficie (ha)
Ruisseau Saint-Jean	3	46 040	32	398 658
Ruisseau Trépanier	247	465 400	247	472 200
Saint-Barthélemy/Saint-Joseph-de-Maskinongé	615	1 022 540	441	1 231 570
Sainte-Anne-de-la-Pérade	--	--	46	48 000
Templeton	44	50 500	--	--
Thurso	106	29 000	--	--
Varenes	233	122 000	--	--
Victoriaville	15	15 800	--	--
TOTAL	8030	10 252 300	18 187	14 053 602

Note : Les montants contenus dans ce tableau n'incluent pas les frais indirects.

Autres initiatives de conservation	(\$)
15 sites	1 170 000
Châtaigne d'eau	558 000
Affiches et dépliants volet agricole	22 000
Affiches milieux humides	50 400
Atlas de restauration	198 000
Autres projets < 5 000 \$	15 000
Cours et guides	7 200
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes (CRECA)	26 500
Développement de projets	656 000
Dossier Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	53 000
Géomatique	24 000
Guide d'analyse des aménagements	20 000
Intendance volet agricole	30 000
Intendance volet municipal	31 000
Ministère de l'Environnement du Québec (MENV) Aires protégées	35 000
Plan d'action de l'Outaouais	124 500
Plan de gestion Outaouais	100 500
Plans régionaux	228 700
Programme boréal	189 000
Programme de nichoirs	172 550
Regroupement des Associations pour la protection de l'Environnement des Lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François (RAPPEL)	11 000
TOTAL	3 722 350



Bilan de la protection par CNC¹

Protection		2003-2007	
Habitats fauniques	Superficie (ha)	Coûts (\$)²	
Anse Ross	9	43 100	
Barchois de Malbaie	54	154 700	
Boisé Papineau	6	712 500	
Breckenridge	173	517 100	
Forêt de Senneville	17	553 200	
Grand marais	332	284 700	
Lac à la Tortue	1397	44 900	
Île Bouchard	24	86 000	
Île Carillon	215	7 100	
Île de Grâce	9	16 600	
Île Kettle	185	12 100	
Lac Champlain	611	2 066 000	
Lac Indien	49	51300	
Pointe Saint-Pierre	10	60 800	
Rivière Outaouais	26	57 100	
Rivière Richelieu	622	366 700	
Total	3 749	5 033 900	

¹ La comptabilisation des coûts étant différente de celle des autres partenaires du PCHE, un tableau séparé pour les réalisations de Conservation de la Nature Canada est présenté.

² Incluent la participation financière de CNC (1 424 867 \$) et celle des partenaires de CNC, y compris la valeur en dons.



Canards Illimités

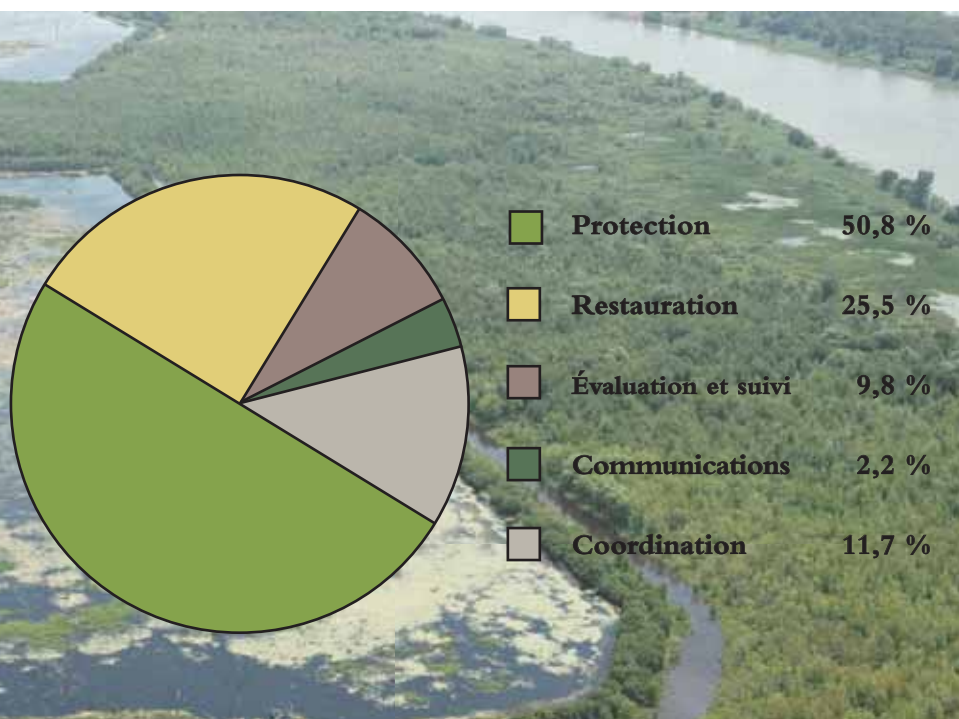
Contribution des partenaires de 1987 à 2007 (en milliers de \$)

Activité	Canards Illimités	Service canadien de la faune	Habitat faunique Canada	Fondation de la faune du Québec	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Conservation de la nature Canada	Partenaires américains ¹	Autres partenaires ²	Total
Protection	4 517 604	2 636 475	2 010 947	2 824 239	3 766 597	1 230 067	7 713 061	4 566 303	29 265 293
Restauration	4 484 354	403 000	--	165 000	998 575	23 600	8 050 761	570 000	14 695 290
Évaluation et suivi	1 194 760	2 353 150	--	24 000	1 880 677	--	1 240	216 700	5 670 527
Communications	771 582	84 000	71 632	81 203	208 628	3 600	39 818	--	1 260 463
Coordination	3 727 784	1 153 800	48 750	645 150	819 545	167 600	102 716	6 000	6 725 345
Total	14 696 084	6 630 425	2 131 329	3 739 592	7 674 022	1 424 867	15 907 596	5 413 003	57 616 918

¹ US Fish and Wildlife Service
Ducks Unlimited, Inc.

² Office de planification et de développement du Québec (OPDQ)
Hydro-Québec
Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHAP)
Saint-Laurent Vision 2000 (SLV-2000)

Les activités des partenaires du Plan (1987-2007)



Canards Illimités



Gilles Lacroix



Pour recevoir un exemplaire du bilan 1987-2007 du Plan conjoint des habitats de l'Est :

Services à la clientèle Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

880, chemin Sainte-Foy, RC 120-C
Québec (Québec) G1S 4X4

Téléphone : 1 866 248-6936
Pour la région de Québec : 418 627-8600
Télécopieur : 418 644-6513

Site Web : www.mrnf.gouv.qc.ca
Courriel : services.clientele@mrnf.gouv.qc.ca

Photographie de la couverture : Canards Illimités
Rédaction : Michel Lepage
Collaboration à la rédaction : Normand Traversy
Graphisme : Copiexpress
Révision linguistique : Marie Blais
Traduction : Dialangue Inc.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2008
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 978-2-923725-03-1

